

Image not found or type unknown



Succession entre non parents

Par **bruno30**, le **16/03/2009** à **13:27**

bonjourrma grand mère légitime après avoir perdu son premier mari s'est remariée sous le régime de la séparation en 1964. Elle est décédée en 2005. Son second mari a fait de moi sa légataire universelle. Il est décédé. J'hérite d'un appartement pour lequel on me demande 60% de taxes et de meubles qu'ils avaient acheté ensemble pour lesquels on me demande aussi 5% de taxes. De nouvelles dispositions on été prises pour les familles reomposées. Que puis faire pour ne pas etre obligée de tout vendre sachant que je ne dispose pas de la somme demandé par l'Etat pour régler les taxes? Merci d'avance pour vos réponses.